



Avis de constitution de dossier et Autorisation de communiquer des renseignements (Confidentialité et transmission des informations)

La fiche d'inscription, le dossier santé, les protocoles, la demande de place à contribution réduite, les certificats de naissance de l'enfant et du parent ainsi que l'entente de service sont des documents nécessaires à l'ouverture du dossier de l'enfant au CPE Calou.

L'objet étant la réalisation du service à l'endroit de l'enfant et du parent, chacun des membres du CPE a accès aux portions du dossier qui font référence à l'accomplissement de leurs tâches.

De plus, le CPE accompagne les éducatrices dans leur travail. Dans cette perspective, il est souhaitable que celles-ci puissent parler de votre enfant avec les personnes qui leurs offrent du soutien.

Dans le but de maximiser les interventions, c'est donc dans un esprit de collaboration et avec le souci d'offrir à votre enfant les meilleurs services possibles, que nous vous demandons l'autorisation de partager des informations relatives à votre enfant.

Date

Lieu

Signature du parent

Date

Lieu

Signature du prestataire

N.B. Cette autorisation est valable pour la durée de l'utilisation des services.